



LE 2 AVRIL

les retraité.es se mobilisent !

A l'appel des organisations syndicales et associations de retraité.es (CGT, FSU, CFE CGC, FO, Solidaires UNIRS, FGR FP, LSR et Ensemble et Solidaires), le 2 AVRIL prochain, l'ensemble des retraité.es se mobilisent contre les budgets d'austérité imposé dont la Loi de Finances de la Sécurité Sociale qui remet en cause le droit à la santé de la population, et des retraité.es en particulier.

Nous devons être entendu.e.s par le gouvernement.

L'accès à des soins de qualité, égal pour tous et toutes, reste problématique.

Six millions de personnes sont sans médecin traitant. Les déserts médicaux s'étendent, la Normandie est particulièrement concernée. Les dépassements d'honoraires se multiplient. Les forfaits hospitaliers viennent d'augmenter par décrets. Les retraité.es subissent l'explosion des tarifs des complémentaires santé. Selon une étude DREES-INSEE, un tiers des personnes a renoncé aux soins, dont les retraité.es.

Les services d'urgence sont saturés et leur accès limité, comme se fut le cas dans notre Département. Des hôpitaux de proximité sont fermés ou voient leurs activités réduites. Une vingtaine de départements ne disposent pas de services de soins palliatifs pour les patient.e.s en fin de vie. Le privé à but lucratif se développe sur les créneaux rentables (laboratoires, centres de radiologie et d'imagerie médicale ...) et les bénéfices des grands groupes financiers se portent au mieux !

Les mesures concrètes pour une politique publique du « grand âge » et de l'autonomie sont sans cesse reportées.

Les tentatives de financiarisation accrue de ce secteur sont permanentes. 70 % des Ehpad publics ou privés à but non lucratif sont en grandes difficultés financières et connaissent de graves problèmes de recrutement de personnels. Les services d'aide à domicile sont souvent sinistrés.

La volonté affichée de décentraliser les ARS (Agences régionales de santé), d'affecter une part de la CSG aux départements, renforce cette stratégie de désengagement de l'État et accentuera les fractures et inégalités territoriales.

Le dossier santé-sécu est important pour tous et toutes, actives et retraité.es.

C'est d'ailleurs un des motifs des mobilisations depuis plusieurs années. Ces initiatives ont contribué à la mise en échec de certaines dispositions régressives envisagées par le gouvernement dans le budget de la Sécu 2026. Reste à combattre l'augmentation des restes à charge avec le doublement des forfaits (sur médicaments, soins paramédicaux et transports sanitaires) ou la réduction de prise en charge de l'ALD...

Mais ce gouvernement entend poursuivre la remise en cause du droit à la santé.

LES RETRAITÉ.ES EXIGENT :

- ✓ un accès égal aux soins et à la santé, pour toutes et tous et partout sur le territoire national
- ✓ des moyens (formations et embauches de personnels, réouvertures de lits ou de services ...) pour l'hôpital public, les structures du médico-social publiques ou associatives à but non lucratif
- ✓ un service public de santé de proximité avec ouverture de centres de santé pluri-professionnels avec des personnels salariés, en particulier dans les déserts médicaux
- ✓ une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité sociale
- ✓ une Sécurité Sociale prenant en charge 100% des soins prescrits, selon les besoins des populations et gérée démocratiquement.

Les moyens doivent être donnés aux retraité.es pour pouvoir se soigner

Alors que flambent les prix des carburants, du Gaz, des produits de première nécessité, les pensions n'ont été revalorisées que de 0,9%, tandis que le MEDEF a refusé de revaloriser les retraites complémentaires AGIRC/ARCCO, malgré les réserves s'élevant à près de 80 milliards d'€.

Pouvoir et patronat se servent des retraité.es pour combler le déficit de la Sécurité Sociale et de l'Etat, que le Gouvernement a lui même créé en baissant les impôts du patronat ou en l'exonérant de cotisations sociales.

Les services publics fortement remis en cause !

Partout sur notre territoire les services publics sont remis en cause, fermetures de sites, d'agences, manque de personnel, éloignement des services... Dans le domaine de l'école, de la santé, de l'action sociale, de la petite enfance, des transports collectifs, l'accès à l'administration publique ... dans ce domaine comme ailleurs, ce sont des services publics de proximité dont nous avons besoin.

Les pouvoirs publics doivent nous entendre !

Localement nos revendications en matière de santé doivent être entendues.

- ✓ Les parkings des établissements publics de santé doivent être gratuits, tant pour les malades, les familles que pour les personnels.
- ✓ Les centres de santé doivent être développés.
- ✓ Les pouvoirs publics, l'ARS doivent mettre fin aux déserts médicaux, aux fermetures de lits, au manque de personnels sur notre territoire.
- ✓ Des personnels soignants, encadrants doivent être embauchés en rapport avec les besoins de la population.

**JEUDI 2 AVRIL, MANIFESTONS-NOUS,
montrons notre détermination à nous faire entendre.**

**A Paris devant le ministère du travail et des solidarités de 12h30 à 15 h
14 avenue Duquesne, métro Saint François Xavier**